

LES MAIRES D'ANCEAUMEVILLE DEPUIS LA RÉVOLUTION

C'est une loi de l'Assemblée nationale constituante en date du 14 décembre 1789 qui institue les communes. Les élections ont lieu progressivement dans le courant du premier semestre 1790. Sont seuls électeurs les hommes payant un impôt annuel au moins égal à trois journées de travail.

| Prénom, Nom | Entrée en fonction | Observations |
|------------------|--------------------|--|
| André LESEIGNEUR | 22.6.1790 | 1 ^{er} Maire d'Anceaumeville. |
| Jacques THOMAS | 13.11.1791 | Il clôture le 20.12.1792 les registres de catholicité. |

La Constitution du 22 août 1795 remplace les conseils municipaux pour les communes de moins de 5000 habitants, par des municipalités de canton. Ainsi, du 13 janvier 1796 au 13 mai 1800 les conseils municipaux se tiennent à Montville, le chef-lieu de canton. Les communes y sont représentées par un « agent municipal » élu, assisté d'un adjoint. C'est un président du Conseil municipal de canton qui dirige l'assemblée. Voici les représentants de notre commune pour cette période :

| | | |
|---|-----------|--------------------------|
| Nicolas BINARD Nicolas CORDIER : son Adjoint | 13.1.1796 | Il décède le 26.03.1799. |
| Pierre SIMON André LESEIGNEUR : son Adjoint | 21.5.1799 | |

Une loi du 17 février 1800 rétablit les conseils municipaux pour toutes les communes. De mai 1800 à août 1876 les maires seront soit désignés par le préfet, soit élus par le Conseil municipal.

| | | |
|----------------------------|------------|--|
| Pierre SIMON | 14.5.1800 | Nommé Maire « provisoire » |
| Jacques LAURENT | 9.6.1800 | Nommé Maire « définitif ». Il décède le 2.12.1804. Il était Maître des Postes Royales. |
| Pierre SIMON | 3.12.1804 | Adjoint, faisant fonction de Maire |
| André LESEIGNEUR | 12.6.1808 | Nommé par le Préfet, puis ensuite élu. |
| Jacques Barthélémy LAURENT | 14.11.1821 | Il démissionne le 27.3.1833, mais le Préfet refuse sa démission. Une nouvelle démission sera finalement acceptée par le Préfet. Fils de Jacques LAURENT, il a succédé à son père comme Maître de Poste aux chevaux. |
| Charles SEDILLE | 16.2.1834 | Démission de Charles SEDILLE suite à la faillite de sa filature située derrière la ferme des murs. |
| Pierre André DUVAL | 17.11.1840 | Pierre André DUVAL restera maire pendant plus de 30 ans. |
| Pierre Jules LAURENT | 4.12.1870 | Fils de Jacques Barthélémy LAURENT. |
| Jean Baptiste BLARD | 10.8.1876 | Adjoint faisant fonction de Maire . |

A compter d'Octobre 1876, les Maires sont élus sauf pendant la seconde guerre mondiale.

| | | |
|---------------------------------|------------|--|
| Louis Charles Evode CHEVALIER | 8.10.1876 | |
| Pierre Jules LAURENT | 18.5.1884 | Il décède le 4.12.1889. Fils de Jacques Barthélémy LAURENT. |
| Pierre Amédée DUVAL | 2.2.1890 | Adjoint faisant fonction de Maire depuis le décès de Pierre Jules LAURENT. Fils de Pierre André DUVAL Maire de 1840 à 1870. |
| Louis CHANTEPIE | 15.5.1892 | |
| Charles Auguste Evode CHEVALIER | 17.5.1908 | Fils de Louis Charles Evode CHEVALIER. Il démissionne le 29.5.1911. |
| Adolphe LEFAUX | 2.7.1911 | Adjoint faisant fonction de Maire. |
| Pierre GEST | 16.7.1911 | Il est mobilisé pour la « grande guerre ». |
| Adolphe LEFAUX | 3.10.1914 | Adjoint faisant fonction de Maire suite à la mobilisation de Pierre GEST. |
| Séverin QUESNEL | 10.12.1919 | Il est élu au 3 ^{ème} tour de scrutin au bénéfice de l'âge. |
| Adolphe LEFAUX | 14.5.1925 | |
| Raymond ALEXANDRE | 14.6.1942 | Nommé par le Préfet. Gendre de Adolphe LEFAUX. |

Une ordonnance du 21 avril 1944 prise à Alger par le Comité français de la Libération nationale, rétablit l'élection des conseils municipaux au suffrage universel et accorde le droit de vote et d'éligibilité aux femmes.

| | | |
|---------------------|------------|--|
| Raymond ALEXANDRE | 19.5.1945 | Il décède le 8.10.1961 et repose dans le cimetière de notre village. |
| Georges SAUCÉ | 12.11.1961 | Il sera maire pendant près de 28 ans. |
| Jean Yves FLAUX | 24.3.1989 | |
| Christophe JOBARD | 23.3.2001 | |
| Jean Marie LANGLOIS | 28.3.2014 | Il effectue son deuxième mandat. |

Danielle et Gérard SOREL

8 Mai 2021